Plan de traitement — mesure, propriétaire, échéance

LINDBERGH FORMATION — 16 rue de Maillé, 91310 Montlhéry · RCS Evry 817 946 114

Document établi le 09/11/2026

Fonds Térial — véhicule d'investissement fictif, structure déléguée · document fictif

Document fictif — exemple de démonstration

Ce document est produit par le site Blue Lemon Agent pour illustrer ce qu'un agent IA remet à ses utilisateurs. Les sociétés, dossiers, montants et personnes qui y figurent sont inventés. Il n'a aucune valeur juridique, comptable ni commerciale.

Document fictif, produit pour la démonstration. Les valeurs ci-dessous sont celles que le moteur a réellement lues dans le cas : elles se recalculent, elles ne se recopient pas.

Mesure	Preuve attendue à la clôture
Niveaux de délégation cartographiés	pièce datée, signée, avec son périmètre
Prestataires essentiels dont le sous-traitant est nommé	pièce datée, signée, avec son périmètre
Conventions portant une clause de réversibilité	pièce datée, signée, avec son périmètre
Inconnues déclarées par évaluation	pièce datée, signée, avec son périmètre

Les exceptions du segment, écrites et motivées

LINDBERGH FORMATION — Blue Lemon Agent — RCS Évry 817 946 114 —
Mentions légales : bluelemonagent.ai/mentions-legales

Exception
Un véhicule en période de souscription n'a pas encore d'historique d'incident : l'inconnue se déclare, elle ne se comble pas par optimisme.
Une délégation intragroupe reste une délégation : le lien capitalistique ne remplace pas la clause.

> **Une mesure se ferme sur sa pièce, pas sur une promesse.** Une remédiation close sans preuve reste ouverte au dossier.

> **Demandez une démonstration avec vos propres documents**
> Ce document est un exemple fictif. Pour voir l'agent travailler sur vos propres documents, demandez une démonstration depuis sa fiche.
> https://bluelemonagent.ai/entreprises/cas-usage/agent-risque-cyber-tiers-n108

Portée de ce document : le service exploité par Blue Lemon Agent. Pour un agent déployé chez vous, la localisation applicable est celle de l'architecture décrite au devis et vérifiée avant mise en service ; l'exécution locale n'est annoncée que pour la configuration explicitement décrite et recettée au devis ; l'isolation applicable dépend du mode de déploiement décrit au devis, aucune isolation dédiée n'étant présumée ; les mécanismes de chiffrement en transit et au repos, leurs composants et la gestion des clés sont ceux documentés pour l'architecture retenue ; les rôles et permissions sont configurés et recettés pour les identités et systèmes effectivement raccordés ; les événements journalisés, leur contenu, leur durée de conservation et leurs accès sont définis pour le déploiement retenu.